



Compte rendu

Assemblée générale du 26 octobre 2021

- ASCPA à PESSAC - 12h

Présents : O. OBERSON

B. BUI Président,

A. PARENTHOEN Trésorier,

J. LESTRADE Trésorière adjointe

F. RATEL Secrétaire

C. ZANON

C. MARTINET

le quorum est atteint (20 présents + 73 pouvoirs) - Le président ouvre la séance à 12h.

1- RAPPORT FINANCIER

M. Parenthoen présente le rapport financier qu'il a élaboré en commun avec Mme Lestrade.

Ce rapport présente les comptes soumis à votre approbation pour l'exercice annuel allant du 1er septembre 2020 au 31 août 2021.

Le compte de résultats fait apparaître :

- des ressources pour 34 634,42 €
- des dépenses pour 33 330,27 €
- un bénéfice de 1 304,15 €

Cette activité réduite pratiquement d'un quart est la conséquence des annulations liées à la crise sanitaire. Sans les mesures de soutien gouvernementales nous aurions enregistré une perte de 8 573 euros



Le bilan montre malgré tout une situation financière au 31 août 2021 très saine :

- compte courant	15 163,52 €
- compte épargne	24 893,68 €
- caisse	126,83 €
-	

Le report des prélèvements des charges sociales explique cette trésorerie élevée, supérieure à nos objectifs, et qui permettra d'une part de financer un trimestre de charges et d'autre part de remplacer l'ordinateur et enfin de maintenir pour l'exercice 2021/2022 le salaire de monsieur Oberson.

VOTE : bilan adopté à l'unanimité.

Pour l'exercice annuel 2021/2022, nous avons établi un **budget prévisionnel** optimiste à 40 675 € qui suppose la continuité des activités en présentiel, en uniformisant le tarif des cours et en prévoyant :

- les cours à Pessac, Cestas, Talence,
- les conférences mensuelles au Forum de Talence,
- une sortie pour les adhérents de l'ACCHLA,
- un voyage pour l'UTLIB
- une réduction du nombre des étudiants en présentiel,
- un nombre relativement important d'abonnements numériques et de packs
- une reprise sur excédents de 390 euros

Voir pièces jointes.

Une question est posée sur le volume du bénévolat mentionné au budget prévisionnel.

Réponse : Nous sommes obligés de le faire valoir dans les comptes, mais c'est à titre purement indicatif.

VOTE : Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Le président remercie M. Parenthoen et souligne que celui-ci veut quitter ses fonctions au mois d'Aout, pour des raisons personnelles (et non du fait de difficultés au sein du bureau)

2- RAPPORT MORAL présenté par M. Olivier Oberson

Bilan d'activité 2020-21



Cours :

- En septembre 2020 : reprise des cours au Forum de Talence, à Pessac-Alouette, et à Cestas.
 - 2 programmes d'histoire de l'art de 25 cours chacun + 1 programme d'histoire des religions de 25 cours.
 - Jauge imposée partout + protocole sanitaire très strict à mettre en place.
Conséquence : moitié moins d'inscrits (qui payaient la même somme qui permettait de rentabiliser l'activité de cours les années précédentes).
Bilan : une activité déficitaire.
- Tous les cours en présentiel se sont arrêtés au bout de trois semaines. Reprise en novembre 2020 en visiocours Zoom (motivée par Monsieur Vincent Meyrignac qui a proposé une aide technique) + cours audio et diapos sur le site de l'ACCHLA.
- Remarque : très peu de personnes (2 ou 3 Cestadais) ont demandé le remboursement.

Conférences :

- Deux cycles de conférences mensuelles proposés : au Forum et à la médiathèque de Talence. Même cas de figure : les cycles ont juste démarré et se sont arrêtés nets.
 - Michel Jolly, directeur du Forum, a souhaité que l'ACCHLA bénéficie du paiement du 1^{er} trimestre de conférences, bien que non terminé. La reprise des conférences en présentiel en juin et juillet 2021 a permis de facturer le 3^e trimestre
 - Les autres conférences de la médiathèque Castagnera ont été proposées gracieusement aux adhérents de l'ACCHLA, via le site internet.
 - Bilan : activité déficitaire.

Voyages/sorties :

- Deux voyages étaient prévus en collaboration avec l'UTLIB en juin et à la Toussaint 2020 = annulés
- Aucun voyage ni sortie programmée en 2021 en raison de l'incertitude liée au Covid.
 - Bilan : activité nulle

Colloque bisannuel : dans l'incertitude de la rentrée 2021, le colloque a été reporté en septembre 2022 – il faut en effet contacter les intervenants plusieurs mois avant.

Réaction de l'ACCHLA face à cette situation de crise

- Le problème qui s'est vite posé est celui de la rémunération du salarié de l'ACCHLA. L'association a pu bénéficier de novembre 2020 à juin 2021 de la mesure de chômage partiel pour maintenir le salaire de son employé.
- Un changement de président a eu lieu en novembre 2020. Mr Binh Bui Nguyen a bien voulu remplacer Mr Cazenave à la présidence de l'ACCHLA.



- Le Conseil d'Administration, soucieux de sauver l'association, a décidé de se réunir une fois par mois pour gérer la situation de crise. Il en est ressorti :
 - Un agrément FONJEP : L'ACCHLA est désormais une association agréée Jeunesse et Éducation Populaire depuis le 1^{er} juillet 2021 – donnant la possibilité, entre autres, de monter des dossiers de subventions
 - Un remodelage de la programmation des cours et des modalités d'inscription qui s'est traduit par :
 - mise en place des programmes de cours en visiocours le vendredi
 - création d'une seule fiche d'inscription pour chacun des trois programmes de cours
 - mise à niveau de tous les prix pratiqués à Talence, Cestas, Pessac, et en visiocours Zoom soit : 135€ (incluant l'abonnement de 30€/personne pour les inscrits à Talence ou en visioconférences ; 5€ pour l'OSC de Cestas et 10€ pour l'ASCPA-Paléontologie-Nature : contributions obligatoires pour des raisons d'assurance et d'accès aux salles).
 - création d'un « pack Acchla » pour les inscrits en présentiel qui souhaitent aussi bénéficier des visiocours du vendredi : 80€ (ou 50€ si déjà abonnés à l'ACCHLA – abonnement de 30€)
 - établissement d'un protocole sanitaire pour la rentrée 2021
 - une répartition des tâches entre les membres du CA : notamment Florence Ratel pour saisir toutes les inscriptions 2021-22 ; Jacqueline Lestrade pour inscrire les Cestadais sur Asso-connect ; Alain Parenthoën pour la gestion de la trésorerie ; Claudette Zanon et Christiane Martinet pour la diffusion de l'information et le contrôle des Pass sanitaires ; Binh pour superviser toutes ces tâches.

Activités 2021-22

Cours : comme chaque année 3 programmes de 25 cours d'1h30 chacun sont proposés à Talence, Cestas et Pessac + en visioconférences Zoom le vendredi (c'est la nouveauté).

- Histoire de l'art :
 - *L'art au XIXe siècle*
 - *Regards croisés sur quelques grands thèmes de l'histoire universelle de l'art*
- Histoire des religions :
 - *Religiosité et modernité. La religion et la politique dans nos sociétés*

Bilan des quatre semaines de cours :

- Sur la mise en place : très positif dans la mesure où le pass sanitaire allège considérablement les contraintes à respecter. Par exemple, dès lors que tous les adhérents présentent un pass sanitaire valide, ils ne sont plus obligés de porter le masque dans la salle de cours.
- Sur le nombre d'inscrits aux cours, le bilan est plus décevant : un peu moins d'inscrits à Talence ; 36% de moins à Pessac par rapport à 2019-20 ; 57% de moins à Cestas par rapport à 2019-20. L'augmentation du prix des cours et le nombre d'inscrits en



visioconférence équilibrent tant bien que mal la perte de rentrée d'argent qui permettra d'assurer tant bien que mal le salaire de l'employé de l'ACCHLA.

Conférences :

- Un seul cycle est proposé : celui du Forum de Talence le jeudi soir
- Un cycle annulé : celui de la médiathèque Castagnera de Talence (trop d'incertitude pour l'assurer en présentiel / pas de plage horaire pour le proposer en visioconférences)
- Le Forum de Talence a programmé exceptionnellement 15 conférences sur 2021-2022 afin de rattraper celles qui n'ont pas été assurées au cours du cycle précédent.

Sortie : 1^{re} quinzaine de juin 2022 : « Uzeste-La Réole-Monségur-Saint-Ferme »

Voyage : 2^e quinzaine de juin 2022 : « la civilisation étrusque » (11 à 12 jours)

Colloque : 16 et 17 septembre 2022 « Entre dystopies et utopies, quelle humanité pour quel futur ? »

Observations générales :

- Les anciens adhérents qui n'ont pas repris se sont enfermés sur eux-mêmes, conséquence de la médiatisation nauséabonde autour du Covid, entretenue par des médecins et épidémiologistes en mal de reconnaissance qui, pour certains, souhaiteraient confiner la population à risque (c'est-à-dire les + de 60 ans), sinon la population entière, à l'occasion d'une grippe, d'une bronchiolite, d'une gastro, etc.
- Si notre public est très content de reprendre en présentiel, se poserait la question des conséquences d'un autre confinement : désastreux sur le plan psychologique, ça mettrait un terme définitif à l'ACCHLA.
- L'association doit se mobiliser pour diffuser les activités proposées sur un mode positif, vers un public de jeunes retraités. Comment ?
- Notre public vieillit, le prof aussi dont les cours auraient une vertu soporifique pour un jeune public habitué aux émissions animés de beaux effets spéciaux, d'informations rapides, courtes, ludiques, imagées. Comment renouveler notre public et du même coup les cours du prof ?

Réponse : une solution pourrait être de réduire la durée des cours au format 52/53 minutes courant dans l'audiovisuel.

Remarque : cela demanderait un énorme travail pour l'enseignant, de refonte, découpage, et réécriture des cours.

Différentes personnes notent que l'activité de l'ACCHLA a été maintenue grâce au travail mis en place. Elles remercient les membres du bureau pour leur réactivité.

O. Oberson répond qu'il était au départ très hostile aux visiocours, qu'il a finalement acceptés sur l'insistance, et avec l'aide de Vincent Mérignac.



Mme Perron note que l'activité de l'ACCHLA a été souple et agréable, qu'elle apporte le suivi le plus agréable de ce que l'on connaît par ailleurs. Les abonnés ne se sont pas sentis abandonnés, le lien a été permanent.

Le Pack est important pour les personnes qui ne sont pas libres pour le présentiel.

Remerciements et applaudissements pour Olivier Oberson.

Question ; serait-il possible de prévoir plus de voyages, de sorties pour une seule journée ?

Réponse : possible pour 2023, trop aléatoire pour 2022.

Renouveau du CA :

- Le trésorier démissionnaire pour Aout sera remplacé par C. ZANON.
- CH. MARTINET est préposée au colloque
- F. RATEL reste chargée du secrétariat et des inscriptions
- J. LESTRADE trésorière adjointe et préposée à la gestion des inscriptions à Cestas
- B. BUI reste président mais souligne que la présidence doit tourner.

VOTE : le rapport moral est adopté à l'unanimité

La séance est levée à 15h10